



Assemblée Générale Ordinaire 2 juillet 2020 – Rocher de Palmer, Cenon (33)

Présent.e.s : Eric Chevance, Elsa Ricq Amour, Olivier Faure, Patrice Luchet, Isabelle Maysonnave, Fabienne Signat, Lucile Robert, Bernie Calatayud, Marina Betz, Tom Linton, Alice Navarro, Jocelyn Gallardo, Laura Ousty, Oriol Badenes, Nathan Guillaud, Sylvain Courros, Mohammed Sammoudi, Patrick Duval.

Excusé.e.s : Eric Bonneau, Delphine Musseau, Irène Da Fonte, Davis Chiesa, Laurine Clochard, Matthieu Luro, Sarah Bousquet, Alice Fahrenkrug, Nathalie Dugravier, Rémi Philton, Yann Brunet.

La réunion débute à 19h45

Éric Chevance rappelle que cette réunion est la première assemblée générale statutaire depuis la création de l'association en 2019. Il annonce l'ordre du jour.

1 - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Bernie Catalayud procède à la lecture du rapport d'activité qui figure en annexe du présent compte-rendu. *Marina Betz* et *Fabienne Signat* proposent qu'on ajoute le programme de l'édition 2019 et la revue de presse au rapport d'activité.

Le rapport d'activités est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

2 – RAPPORT FINANCIER 2019

Éric Chevance présente le rapport financier qui figure en annexe du présent compte-rendu. Il apporte quelques précisions:

- Les frais bancaires s'élèvent à 113 € car deux chèques ont été refusés, ce qui a entraîné un coût supplémentaire.
- 6000 € ont été dépensés pour la zone libre pour aménagement et frais divers.
- L'économie non-monnaire (valorisation des contributions volontaires : bénévolat, mise à disposition de locaux ou de matériel) n'a pas été évaluée. Une première estimation montre qu'elle s'élève environ à 100 000 €. Il serait utile de le faire l'an prochain.
- Il est proposé que l'excédent de l'exercice soit attribué au report à nouveau. **Adopté à l'unanimité.**

Le rapport financier est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

3 - ADHÉSIONS

Les statuts prévoient que les adhésions s'effectuent par simple demande et soient approuvées par la collégiale. Pour l'instant, seuls les membres fondateurs sont adhérents. Les statuts n'ayant pas spécifié de montant d'adhésion, il est proposé qu'elles soient à prix libre à partir de 0€.

La gratuité permet aux habitants et habitantes des lieux de vie dont la plupart sont très précaires et ne peuvent se permettre de mettre ne serait-ce qu'un euro, d'adhérer malgré tout. De plus l'adhésion sans échange monétaire rend les adhésions plus rapides car non soumises à trésorerie.

Fabienne Signat centralisera les adhésions.

Adopté à l'unanimité.

Distribution est faite des formulaires d'adhésion.

4 – PERSPECTIVES

Le document présentant les perspectives de l'association figure en annexe du présent compte-rendu.

Les échanges ont été riches. Voici l'essentiel des échanges :

Durant l'été 2019 et pendant la crise sanitaire, l'association a mené des actions de solidarité, notamment distribution de nourriture, qui n'étaient pas envisagées dans l'objet initial.

La question se pose donc : **Que faire désormais ? Doit-on continuer ces actions ?**

Bernie Calatayud rappelle que l'aide des personnes vivant en squat, et notamment les migrants et migrantes, figure dans les statuts. C'est notamment sur ce plan qu'elle souhaite personnellement s'impliquer.

Mohammed Sammoudi nous fait un aperçu de la création des *Diamants des cités* nouvellement formés en association :

- Distribution alimentaire tous les jours pendant la période de confinement avec opération spéciale Ramadan.
- Rencontre et aides de personnes bloquées en France à cause de la Covid-19 trois fois par semaine pour 100 à 300 personnes.
- Distribution au camp de Roms de Cracovie et aux familles des quartiers Grand Parc, Queyries, Mérignac, Les Aubiers.
- Récupération d'inventaires au Carrefour Mérignac notamment en lien avec *Bernie Catalayud*.

Éric Chevance rappelle que Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux ont attribué des subventions pour la distribution alimentaire du printemps 2020. Le Collectif Bienvenue ne sollicite pas de subvention pour ses manifestations de soutien à SOS Méditerranée, car elle estime que les pouvoirs publics peuvent financer directement l'ONG. En revanche, il était nécessaire d'acheter de la nourriture et des produits d'hygiène pour les redistribuer dans les squats durant la crise sanitaire, c'est pourquoi ces demandes ont été effectuées.

Ouverture des débats autour de la suite : **Doit-on continuer les actions d'aide humanitaire?**

- *Éric Chevance* est plutôt favorable à rester sur les principes initiaux : collecte de fonds, sensibilisation et revendication de l'hospitalité tout en les connectant avec des sorties loisirs en lien avec les lieux de vie. Pour cela, deux raisons principales :

1 - Le travail fait durant le confinement est ordinairement effectué par d'autres associations. Certaines d'entre elles nous l'ont même reproché. On a entendu des phrases du genre : «Vous avez confisqué nos fournisseurs ». Maintenant que la crise est terminée, il est normal

de nous retirer. S'il s'avère que les autres organisations ne sont à nouveau plus en mesure de faire ce travail, à ce moment là, nous pourrions reprendre ces activités.

2 - De plus les journées étaient très longues et le travail d'organisation, mené notamment par *Laura Ousty* et *Bernie Calatayud*, énorme. Une fois que tout le monde aura repris ses activités ordinaires, professionnelles ou bénévoles, pourrions-nous mobiliser autant de personnes ? Ce n'est pas certain.

- *Fabienne Signat* est d'accord et souligne que cela pose la question des ressources financières et humaines.

- *Bernie Catalayud* considère qu'il n'y a pas de concurrence entre les associations et que, malheureusement, il y a du travail pour tout le monde. Il y a des lieux où personne ne va. Par exemple, les Restos du Cœur ferment du 15 juillet au 15 août et vont se retrouver avec moins de bénévoles. Il y a un réel besoin en août sur la nourriture et les fournitures scolaires, qui souvent arrivent trop tard. Elle est donc favorable à continuer les distributions, notamment en août.

- *Éric Chevance* pose à nouveau la question du long terme mais est favorable à cette action autour des fournitures scolaires, de même qu'à des actions ponctuelles dictées par le besoin.

- *Laura Ousty* précise que le ponctuel arrive souvent et qu'on peut se laisser déborder rapidement.

- *Patrice Luchet* indique qu'il y a deux questions : l'association a-t-elle la capacité d'agir ? En a-t-elle le souhait ? Il pourrait être très difficile de mobiliser autant de bénévoles que pendant le confinement. Pour autant, il est possible de faire en sorte que les actions de l'association ne soient pas uniquement culturelles et que celles et ceux qui le veulent puissent faire de la distribution.

- *Bernie Calatayud* rappelle qu'en mars 2020, les Restos du Cœur étaient fermés. Nous avons donc répondu à une urgence. S'il devait y avoir une nouvelle crise, les associations ne fermenteraient pas, elles sont désormais en ordre de marche. Elle est donc d'accord pour des interventions ponctuelles. *Nathan Guillaud* approuve aussi les actions ponctuelles.

- *Fabienne Signat* pense qu'il faut retourner à ce que l'on sait faire : des débats et des événements artistiques.

- *Laura Ousty* dit qu'il lui est difficile de parler à la place des autres mais qu'elle n'a pas senti d'engouement collectif pour poursuivre. Si on le souhaite, elle propose que l'on crée une commission pour discuter de cette question sur le long terme. Elle rappelle de plus qu'il n'y a pas eu de cadre sécurisant pour les bénévoles. Si on continue ces actions, il faut créer les conditions de sécurité. Différentes modalités sont possibles : formation, espace de rencontre avec d'autres, partage d'expérience... Elle se demande aussi si le fait de poursuivre les distributions ne va pas créer des attentes auxquelles nous ne pourrions pas répondre.

- *Sylvain Courros* demande comment cela peut-il être fait concrètement.

- *Tom Linton* indique que pour que les deux types d'activités coexistent, il est nécessaire de revoir l'organisation interne de l'association.

- *Patrice Luchet* revient sur l'aspect efficace des débats que nous organisons et des États Généraux des Migrations. Ils permettent de changer le regard et c'est important.

- *Jocelyn Gallardo* remarque qu'un consensus est apparu dans le débat : Bienvenue peut intervenir en renfort de crise mais le cœur de l'activité est l'événement culturel.

- *Éric Chevance* synthétise rapidement : nous restons sur les activités artistiques, culturelle et de loisir mais nous pouvons nous appuyer sur nos expériences des derniers mois pour intervenir en cas de crise soit de notre propre initiative soit à la demande d'autres associations.

- *Elsa Ricq-Amour* précise que tout ça peut se faire en dialogue avec les associations elles-mêmes.

- *Mohammed Sammoudi* pense même que les deux sont possibles : le cas d'urgence décidé par le Collectif Bienvenue et l'intervention à la demande d'autres associations.

- *Éric Chevance* demande si on pose des limites aux interventions. Une fois par mois par exemple ? Sans limite, on peut se faire déborder.

- *Oriol Badenes* intervient pour rappeler que le Collectif Bienvenue a la spécificité d'intervenir dans le champ socio-culturel et dispose d'un réseau avec des partenaires. Ce qui est frappant c'est sa capacité à faire des choses spontanément et facilement. Il faut aussi prendre en compte l'isolement et la question du lien social et donc imaginer des nouvelles façons d'organiser des événements, aller dans les lieux de vie pour faire des animations, des pièces de théâtre, des ateliers de réalisation, de création artistique, etc. Imaginer des espaces où les personnes se sentent bien accueillies. Cela fait aussi partie de l'hospitalité. Peu d'associations hors Bienvenue ont cette capacité.

- *Éric Chevance* précise que chaque personne au sein du Collectif Bienvenue a la capacité d'être autonome sur ce genre d'action. La question est de bien coordonner les propositions d'actions.

- *Laura Ousty* pose la question de la rémunération des personnes qui interviennent.

- *Éric Chevance* répond qu'à partir du moment où les objectifs sont de collecter des fonds, c'est difficile de sortir de l'argent pour payer des artistes.

- *Laura Ousty* pense que cela peut parfois poser question, par exemple pour un atelier sur 10 mois. La question reste en suspens.

- *Éric Chevance* considère qu'on pourrait rémunérer les réfugiés et réfugiées lorsqu'ils participent à concert ou une représentation. *Bernie Calatayud* indique que cela a déjà été fait.

- *Oriol Badenes* propose d'organiser des temps de formation sur les statuts d'auto-entrepreneur ou sur l'intermittence pour celles et ceux qui souhaiteraient faire carrière dans l'artistique.

- *Éric Chevance* clôt le débat en raison de l'heure qui avance, en proposant que ces questions soient mises à l'ordre du jour de la prochaine assemblée.

5 - BORDEAUX BIENVENUE 2021

Faut-il participer ou ne pas participer à cette manifestation organisée par la Ville de Bordeaux ? La donne a changé depuis l'élection d'une nouvelle municipalité. On ne se sait pas ce qu'il en sera, ni même si l'événement sera maintenu. Il est décidé de prendre rendez-vous avec le nouvel adjoint de la culture et de décider ensuite.

6 - IMPLICATION DES MIGRANTS ET MIGRANTES DANS LES ACTIVITÉS

C'est souhaitable, mais il faut que ce soit mieux organisé. *Bernie Calatayud* propose qu'une commission travaille sur cette question. Elle et *Oriol Badenes* sont d'accord pour organiser des modalités de rencontre avec des personnes migrantes pour les inviter à s'impliquer dans l'association et venir à nos réunions.

7 - ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DES MIGRANTS.

Bernie Calatayud présente *We Move*, une association qui les emmène des personnes sur des circuits touristiques (Blaye, plage...) pour leur faire découvrir la région et les possibilités de voyage (train, bus...). Nous pourrions collaborer avec elle pour les activités de loisir. *Oriol Badenes* rappelle qu'il faut faire attention à la question des situations administratives des personnes.

L'assemblée approuve la collaboration avec *We Move*.

8 - QUI FAIT QUOI ?

Il y a actuellement 4 commissions : communication, administration et finances, bénévoles et programmation.

Il manque de monde en communication. *Bernie Calatayud* est presque seule, aidée cette année pour le graphisme par *Olivier Faure*. Elle veut bien se retirer s'il y a du monde. Pour l'instant personne ne s'est prononcé.

Nathan Guillaud souhaite se retirer de la commission bénévole. Il se charge d'organiser la transition.

En administration, *Éric Chevance* et *Fabienne Signat* s'en sortent bien et ne souhaitent pas changer.

La commission programmation sera reformée à la rentrée.

9 - PEROU

Elsa Ricq-Amour présente le Pole d'Exploration des Ressources Urbaines, un collectif d'artistes, architectes, politologues qui militent pour la reconnaissance de l'acte d'hospitalité et tente de le faire inscrire au patrimoine mondial immatériel de l'humanité de l'UNESCO. À cet effet, ils recueillent des témoignages, qui peuvent être très courts (2 lignes) ou plus longs. Ils souhaitent construire un grand hôtel d'accueil, à Rome, Calais, etc... Un nouveau territoire pour recueillir les actes d'hospitalité. Elsa est en lien avec cette équipe. Ils nous proposent de faire don de témoignages pour constituer cette archive et la présenter à l'UNESCO en

2021. Il y a aussi des actions pour rendre visible ces témoignages dans les villes. On peut transmettre les photos de ces actions dans l'espace public comme l'affichage de ces témoignages au sol à la craie par exemple... Ces témoignages sont anonymes.

Il y a une page Facebook : PEROU-pole d'exploration des ressources urbaines ou le site pour info (perou-paris.org)

Chaque membre du Collectif Bienvenue est invité à rédiger un témoignage personnel et à le faire passer à *Elsa Ricq-Amour* qui le communiquera au PEROU.

10 - QUESTIONS DIVERSES

- *Bernie Calatayud* informe d'une manifestation le 9 juillet à 12h place Pey Berland avec les EGM. Il est demandé à Bienvenue une intervention, une mise en scène théâtrale. Les délais sont trop courts.

- *Mohammed Sammoudi* informe que la fondation Abbé Pierre peut financer des séjours.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est close à 22h18.

à Cenon, le 2 juillet 2020

Eric Chevance, membre de la collégiale.

